

# AUXILIAIRE AMBULANCIER

Diplôme d'Etat de niveau 3, inscrit au RS : n°2013

## DESCRIPTIF

L'Auxiliaire Ambulancier assure les transports sanitaires et la surveillance de patients stables à bord des véhicules sanitaires légers. Il est second membre de l'équipage d'une ambulance et assiste l'ambulancier diplômé d'Etat dans les prises en charge au quotidien ou dans l'urgence. Il peut exercer son activité professionnelle au sein d'une entreprise privée ou d'un service hospitalier de transport sanitaire.

Taux de réussite  
aux examens :

**100%** en 2020

Informations complémentaires  
disponibles sur notre site

## OBJECTIF(S)

- Appliquer les règles d'hygiène et participer à la prévention de la transmission des infections.
- Assurer les gestes adaptés à l'état du patient, dans toute situation d'urgence.
- Utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des patients.
- Assurer la sécurité du transport sanitaire.
- Organiser son activité professionnelle dans le respect de la déontologie, des règles et des valeurs de la profession.

## DUREE

**70 heures**

Possibilité d'ajustement du  
temps de formation selon  
les besoins et la  
réglementation en vigueur

**Horaires : 8h -13h / 14h-17h**

## MODALITES

**Présentiel**

## PROGRAMME

- Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2.
- Hygiène et Prévention de la transmission des infections.
- Manutention et règles de sécurité pour la mobilisation des patients.
- Conduite et sécurité du transport sanitaire.
- Règles professionnelles et Gestion Administratives des transports.

## TARIFS / CGV

**Formation Continue :  
630€**

Nous mettons tout en œuvre pour rendre nos  
formations accessibles à tous.  
Contactez-nous sur [referenthandicap93@cma-idf.fr](mailto:referenthandicap93@cma-idf.fr)



# AUXILIAIRE AMBULANCIER

Diplôme d'Etat de niveau 3, inscrit au RS : n°2013

## RYTHME

## METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Alternance de cours théoriques en plénière, de travaux pratiques dirigés et de simulations en sous-groupes.

## FORMATEUR

Formateur(s) expert(s)  
dans la spécialité  
Formateurs CESU

## PUBLIC

Tout public

## EFFECTIFS

## CONDITIONS D'ACCES :

### Procédures d'admission en formation :

> **Dossier de candidature , entretien individuel, positionnement**

### Formation Continue :

- Un permis de conduire conforme à la réglementation en vigueur et en état de validité (plus de 3 ans ou 2 ans dans le cas de la conduite accompagnée).
- L'attestation préfectorale d'aptitude à la conduite d'ambulance après examen médical effectué dans les conditions.
- D'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé.
- CV – 1 photo - Savoir lire et écrire.

> **Ouverture de session sous réserve d'un nombre de participants**

## TAUX DE SATISFACTION

93%

## MODALITES D'EVALUATION

Examen terminal écrit & mises en situation professionnelle

## LIEU(X) DE FORMATION

### CMA93

91-129 rue Edouard Renard  
93013 BOBIGNY

## CERTIFICATION

- Certification après contrôle ponctuel terminal.
- Auxiliaire Ambulancier.
- Attestation de formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2.

## CONTACT

**Service formation**  
01 41 60 75 25  
infos@campus93.fr

## EMPLOIS VISES, SUITE DU PARCOURS

- Auxiliaire Ambulancier.
- Diplôme d'Etat Ambulancier.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur  
notre site internet en scannant ce QR  
code

